

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALTERNATIVE DIVERSIFIÉE AUSPICE CI	7 décembre 2023	Ontario
FNB HARVEST RENDEMENT SUPÉRIEUR DES OBLIGATIONS DU TRÉSOR DE 7 À 10 ANS ET LE FNB HARVEST DE BONS DU TRÉSOR DU CANADA	7 décembre 2023	Ontario
FONDS INDICIEL D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EVOLVE	8 décembre 2023	Ontario
NEI LONG SHORT EQUITY FUND	6 décembre 2023	Ontario
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	6 décembre 2023	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de

prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
2028 INVESTMENT GRADE BOND TRUST	11 décembre 2023	Ontario
BMG BULLIONFUND	7 décembre 2023	Ontario
BMG GOLD BULLIONFUND		
BMG SILVER BULLIONFUND		
CATÉGORIE AMÉRICAINE DYNAMIQUE	7 décembre 2023	Ontario
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS AVANTAGE DYNAMIQUE		
CATÉGORIE DE RENDEMENT SPÉCIALISÉ DYNAMIQUE		
CATÉGORIE DE STRATÉGIES D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DYNAMIQUE		
CATÉGORIE VALEUR CANADIENNE DYNAMIQUE		
DYNAMIC ADVANTAGE BOND FUND		
DYNAMIC ALTERNATIVE YIELD FUND		
FONDS AMÉRICAIN DYNAMIQUE		
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS ASIE-PACIFIQUE DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS BLUE CHIP DYNAMIQUE		
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DYNAMIQUE		
FONDS ÉQUILIBRÉ BLUE CHIP		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ ACTIF D'OBLIGATIONS DE BASE DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D'ACTIONS CANADIENNES DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE DE GESTION DES RISQUE SPÉCIALISÉE DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE DE RENDEMENT PRUDENT DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT PRUDENT DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE RÉPARTITION D'ACTIF DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE STRATÉGIES ACTIVES DE CRÉDIT DYNAMIQUE		
CATÉGORIE AURIFÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	7 décembre 2023	Ontario
CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINNE POWER DYNAMIQUE		
CATEGORIE CROISSANCE MONDIALE POWER DYNAMIQUE		
CATÉGORIE DE RENDEMENT À PRIME DYNAMIQUE		
CATÉGORIE DE RENDEMENT D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES DYNAMIQUE		
CATÉGORIE DE RESSOURCES STRATÉGIQUE DYNAMIQUE		
CATÉGORIE D'ÉNERGIE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE		
CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILBRÉE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
POWER DYNAMIQUE		
FONDS CROISSANCE AMERICAINE POWER DYNAMIQUE		
FONDS CROISSANCE MONDIALE POWER DYNAMIQUE		
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME DYNAMIQUE		
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN POWER DYNAMIQUE		
FONDS DE METAUX PRECIEUX DYNAMIQUE		
FONDS DE PETITES ENTREPRISES DYNAMIQUE		
FONDS DE PETITES SOCIETES POWER DYNAMIQUE		
FONDS DE RENDEMENT À PRIME DYNAMIQUE		
FONDS DE REVENU DE RETRAITE DYNAMIQUE		
FONDS EQUILIBRE POWER DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D'OBLIGATIONS À PRIME DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ D'OBLIGATIONS À PRIME DYNAMIQUE		
CATÉGORIE DE DIVIDENDES AVANTAGE DYNAMIQUE	7 décembre 2023	Ontario
CATÉGORIE DE REVENU DE DIVIDENDES DYNAMIQUE		
CATÉGORIE MONDIALE DE DÉCOUVERTE DYNAMIQUE		
CATÉGORIE MONDIALE DE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

RÉPARTITION D'ACTIF DYNAMIQUE

FONDS D'ACHATS PÉRIODIQUES  
DYNAMIQUE

FONDS D' ACTIONS DES MARCHÉS  
EMERGENTS DYNAMIQUE

FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES  
DYNAMIQUE

FONDS D' ACTIONS PRODUCTIVES  
DE REVENUS DYNAMIQUE

FONDS DE DIVIDENDES AVANTAGE  
DYNAMIQUE

FONDS DE DIVIDENDS DYNAMIQUE

FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES  
DYNAMIC

FONDS DE REVENU ÉNERGÉTIQUE  
DYNAMIQUE

FONDS DE SERVICES FINANCIERS  
DYNAMIQUE

FONDS DE STRATÉGIES  
D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS  
DYNAMIQUE

FONDS DE TITRES DE CRÉANCE  
DIVERSIFIÉS DYNAMIQUE

FONDS DIVERSIFIÉ AXÉ SUR  
L'INFLATION DYNAMIQUE

FONDS EVOLUTION ENERGETIQUE  
DYNAMIQUE

FONDS MONDIAL DE DECOUVERTE  
DYNAMIQUE

FONDS MONDIAL DE REPARTITION  
D'ACTIF DYNAMIQUE

FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ  
DYNAMIQUE

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE DE RENDEMENT STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	7 décembre 2023	Ontario
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL DYNAMIQUE		
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE AMÉRICAINNE DYNAMIQUE		
CATÉGORIE VALEUR ÉQUILBRÉE DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINNES PRODUCTIVES DE REVENU DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS DURABLES DYNAMIQUE		
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE AMÉRICAIN DYNAMIQUE		
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE DYNAMIQUE		
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL DYNAMIQUE		
FONDS DURABLE DE TITRES DE CRÉANCE DYNAMIQUE		
FONDS VALEUR DU CANADA DYNAMIQUE		
FONDS VALEUR EQUILIBRE DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINNES DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ TACTIQUE D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE		
PORTEFEUILLE CATÉGORIE CROISSANCE ÉQUILBRÉE DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE CATÉGORIE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE CATÉGORIE PRUDENTE DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE REVENU ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUEULTRA		
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE CI	28 juillet 2023	Ontario
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI		
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI		
CATÉGORIE MARCHÉ MONÉTAIRE DYNAMIQUE	7 décembre 2023	Ontario
CATÉGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES DYNAMIQUE		
CATÉGORIE MONDIALE D'INFRASTRUCTURES DYNAMIQUE		
FONDS À REVENU FIXE MONDIAL DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES DYNAMIQUE		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES PRODUCTIVES DE REVENU DYNAMIQUE		
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE MONDIAL DYNAMIQUE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS DE TITRES DE QUALITÉ À TAUX VARIABLE DYNAMIQUE		
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT DYNAMIQUE		
FONDS DU MARCHE MONETAIRE DYNAMIQUE		
FONDS IMMOBILIER MONDIAL DYNAMIQUE		
FONDS INTERNATIONAL DE DECOUVERTE DYNAMIQUE		
FONDS MONDIAL D'INFRASTRUCTURES DYNAMIQUE		
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D'ACTIONS MONDIALES DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE DE RENDEMENT MONDIAL DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE DIVIDENDES INTERNATIONAUX DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT MONDIAL DYNAMIQUE		
FISSION URANIUM CORP.	12 décembre 2023	Colombie-Britannique
GREAT-WEST LIFECO INC.	6 décembre 2023	Manitoba
NEXGEN ENERGY LTD.	8 décembre 2023	Colombie-Britannique
PORTEFEUILLE ACTIONS DYNAMIQUEULTRA	7 décembre 2023	Ontario
PORTEFEUILLE CATÉGORIE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
ACTIONS DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE CATÉGORIE CROISSANCE DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE MARQUIS		
PORTEFEUILLE CATÉGORIE ÉQUILIBRÉE MARQUIS		
PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE D' ACTIONS CANADIENNES INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE D' ACTIONS INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE D' ACTIONS MARQUIS		
PORTEFEUILLE D' ACTIONS MONDIALES INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE MARQUIS		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MARQUIS		
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE MARQUIS		
PORTEFEUILLE DÉFENSIF DYNAMIQUEULTRA		
PORTEFEUILLE D' OBLIGATIONS INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE EQUILIBRE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
INSTITUTIONNEL MARQUIS		
PORTEFEUILLE EQUILIBRE MARQUIS		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS JARISLOWSKY FRASER SÉLECT DE RdividenEVENU BNI	12 décembre 2023	Québec - Colombie-Britannique - Alberta
FONDS JARISLOWSKY FRASER SÉLECT ÉQUILIBRÉ BNI		- Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BNI		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SMARTBETA BNI		- Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SMARTBETA BNI		- Nunavut
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS BNI PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS CANADIENNES		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS INTERNATIONALES		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

AMÉRICAINES

PORTEFEUILLE MÉRITAGE  
CONSERVATEUR PORTEFEUILLE  
MÉRITAGE MODÉRÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE  
ÉQUILIBRÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE  
CROISSANCE

PORTEFEUILLE MÉRITAGE  
CROISSANCE PLUS

PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU  
FIXE DIVERSIFIÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU  
CONSERVATEUR

PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU  
MODÉRÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU  
ÉQUILIBRÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU  
CROISSANCE

PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU  
CROISSANCE PLUS

PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL  
CONSERVATEUR

PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL  
MODÉRÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL  
ÉQUILIBRÉ

PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL  
CROISSANCE

PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL  
CROISSANCE PLUS

PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB  
TACTIQUE MODÉRÉ

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ÉQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE CROISSANCE		
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ACTIONS		
CANADA LIFE SHORT-TERM BOND FUND	11 décembre 2023	Ontario
FONDS CONCENTRÉ D' ACTIONS CANADIENNES PARCOURS CANADA VIE		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CANADA VIE		
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES CANADA VIE		
FONDS D' INFRASTRUCTURE MONDIALE CANADA VIE		
FONDS D' OBLIGATIONS TACTIQUES CANADIENNES CANADA VIE		
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN CANADA VIE		
FONDS DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE II CANADIENNE CANADA VIE		
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONALE CANADA VIE		
FONDS DE CROISSANCE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES CANADA VIE		
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS DE BASE CANADA VIE		
FONDS DE DIVIDENDES PRINCIPALEMENT CANADIENS CANADA VIE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS CANADIENNES CANADA VIE		
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN ÉQUILIBRÉ II CANADA VIE		
FONDS DE REVENU FIXE MULTISECTORIEL MONDIAL CANADA VIE		
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE II CANADA VIE		
FONDS DE TITRES SPÉCIALISÉS NORD-AMÉRICAINS CANADA VIE		
FONDS DE VALEUR AMÉRICAINE CANADA VIE		
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA VIE		
FONDS ÉQUILIBRÉ D'OCCASIONS MONDIALES DE CROISSANCE CANADA VIE		
FONDS ÉQUILIBRÉ DE VALEUR MONDIALE CANADA VIE		
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE CANADA VIE		
FONDS FONDATEURS D' ACTIONS MONDIALES CANADA VIE		
FONDS IMMOBILIER MONDIAL CANADA VIE		
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CANADA VIE		
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE CANADA VIE		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	27 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	30 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4 décembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	21 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	22 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	22 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	22 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	22 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	22 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 novembre 2023	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	24 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	24 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	27 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	28 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	29 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	30 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	30 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	30 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	30 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	1 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	4 décembre 2023	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	21 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	22 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	24 novembre 2023	29 juin 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	24 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	24 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	27 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	28 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	29 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	29 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	29 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	29 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	29 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	30 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	30 novembre 2023	29 juin 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	30 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	30 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 décembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 décembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 décembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 décembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	4 décembre 2023	29 juin 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	1 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 novembre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	2 novembre 2023	25 mars 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	6 novembre 2023	25 mars 2022
BROOKFIELD FINANCE INC.	27 novembre 2023	16 septembre 2022
CAPITAL POWER CORPORATION	22 novembre 2023	10 juin 2022
CAPITAL POWER CORPORATION	29 novembre 2023	10 juin 2022
CAPITAL POWER CORPORATION	29 novembre 2023	10 juin 2022
CARS AND PARS PROGRAMME	20 novembre 2023	20 septembre 2023
CARS AND PARS PROGRAMME	23 novembre 2023	20 septembre 2023
CARS AND PARS PROGRAMME	30 novembre 2023	20 septembre 2023
EPCOR UTILITIES INC.	27 novembre 2023	7 décembre 2021
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	23 novembre 2023	16 mars 2023
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	23 novembre 2023	16 mars 2023
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	23 novembre 2023	16 mars 2023
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	23 novembre 2023	16 mars 2023
GOLDMINING INC. (FORMERLY BRAZIL RESOURCES INC.)	29 novembre 2023	24 novembre 2023
HYDRO ONE INC.	27 novembre 2023	6 juin 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	22 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	22 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	24 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	27 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	29 novembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 décembre 2023	4 mars 2022
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	4 décembre 2023	4 mars 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	21 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	24 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	24 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	24 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	24 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	27 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	28 novembre 2023	9 août 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4 décembre 2023	9 août 2022
STANTEC INC.	22 novembre 2023	18 novembre 2022

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
-------------------	-------------------	----------------------------

Aucune information.

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
-------------------	-------------------	----------------------------

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Wallbridge Mining Company Limited (l'« émetteur ») Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 novembre 2023 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 29 novembre 2023, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 30 novembre 2023.

Patrick Théorêt  
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2023-FS-1066829

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).